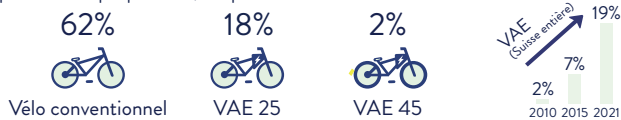


LA PLACE DU VÉLO CONVENTIONNEL ET DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE DANS LES AGGLOMÉRATIONS DE MOINS DE 100'000 HABITANTS

ÉQUIPEMENTS EN VÉLOS DANS LES MÉNAGES

Le vélo conventionnel constitue le type de vélo le plus possédé, suivi du VAE 25. En comparaison des agglomérations de plus grande taille, le VAE 25 est davantage possédé dans les ménages des agglomérations < 100'000 habitants. Il est à relever l'incroyable essor de la possession du VAE dans les ménages suisses, celle-ci ayant été multipliée par 9 depuis 2010 et par plus de 2,5 depuis 2015.



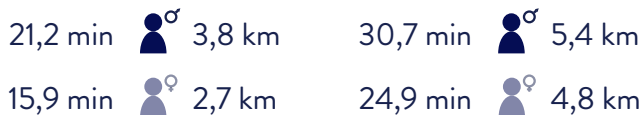
DURÉE ET DISTANCE MOYENNE DES DÉPLACEMENTS

Tant la distance que la durée moyenne des déplacements sont supérieures à VAE qu'à vélo conventionnel, tous motifs confondus.



Les hommes parcourent en moyenne par jour 1,4 fois plus de kilomètres à vélo conventionnel que les femmes.

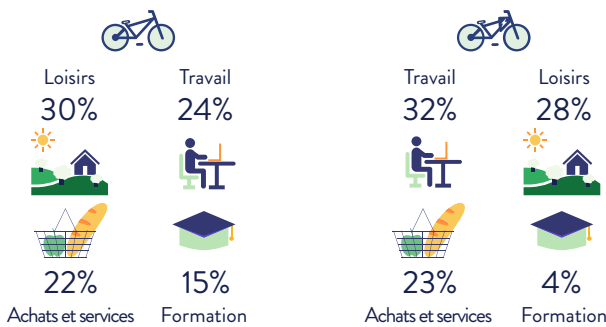
Ce différentiel de distance moyenne entre hommes et femmes est moindre dans le cas du VAE.



RÉPARTITION DES MOTIFS DE DÉPLACEMENT

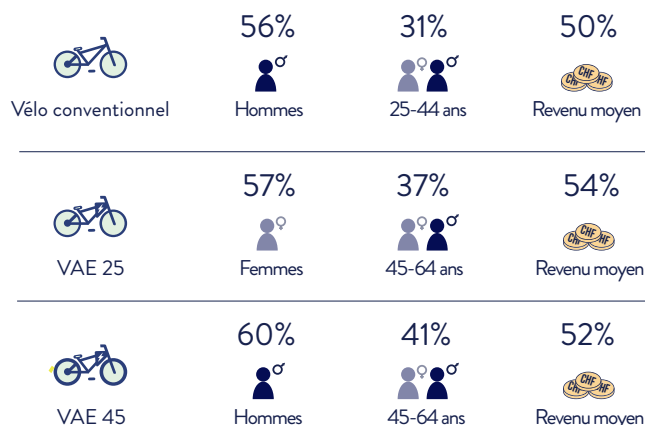
Le principal motif de déplacement à vélo conventionnel concerne les loisirs, suivi du travail et des achats.

Le principal motif de déplacement à VAE concerne le travail, suivi du loisir et des achats.



PROFIL DES USAGERS SELON LES TYPES DE VÉLO

Chaque type de vélo est associé à un public cible majoritaire. Les déplacements à vélo conventionnel sont majoritairement pratiqués par les hommes, les 25-44 ans et les individus issus d'un ménage au revenu mensuel moyen (entre 3'000 - 6'875 CHF). Le public cible des VAE 25 et VAE 45 est similaire hormis en ce qui concerne le genre des usagers. Les femmes utilisent majoritairement le VAE 25, mais moins le VAE 45.

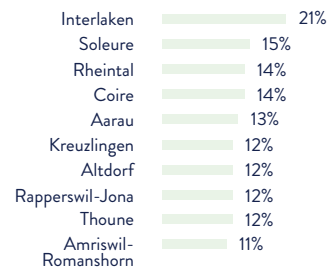


PARTS MODALES (EN % DES DÉPLACEMENTS) DU VÉLO

La moyenne de la part modale du vélo s'élève à 7% dans les agglomérations < 100'000 habitants.

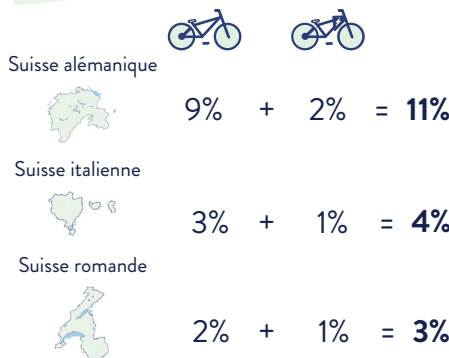


Parmi les agglomérations < 100'000 habitants (n=36), Interlaken constitue l'agglomération avec la part modale du vélo la plus élevée, suivie de Soleure et de Rheintal et Coire ex æquo.



PARTS MODALES SELON LA RÉGION LINGUISTIQUE*

*Aucune agglomération < 100'000 habitants est située en Suisse romanche.

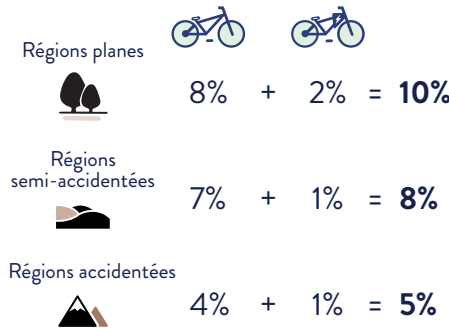


La Suisse alémanique constitue la région linguistique de Suisse où la pratique cyclable est la plus intense, tant du vélo conventionnel qu'électrique.

La part modale du vélo en Suisse italienne est d'un point supérieur à celle en Suisse romande, mais près de trois fois inférieure à celle en Suisse alémanique.

La part modale du vélo en Suisse romande est près de quatre fois inférieure à celle en Suisse alémanique.

PARTS MODALES SELON LA TOPOGRAPHIE



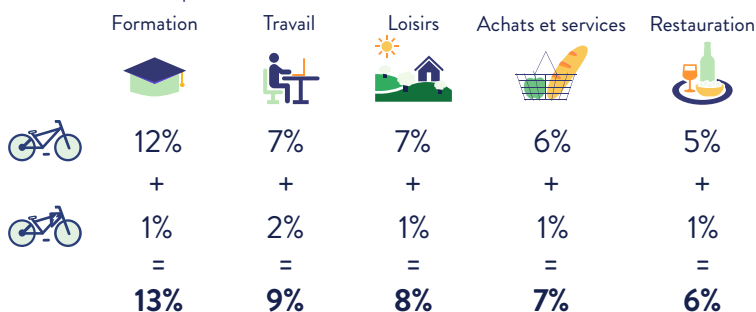
Ce sont dans les régions planes où la pratique du vélo est la plus intense, tant du vélo conventionnel que du VAE.

La part modale du vélo dans les régions semi-accidentées est proche de celle des régions planes.

La part modale du vélo dans les régions accidentées, indépendamment du type de vélo considérée, est deux fois inférieure à celle des régions planes.

PARTS MODALES SELON LES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

La part modale du vélo est la plus grande pour le motif formation, suivi du travail et des loisirs. Il est à noter une part modale du VAE (VAE 25 et VAE 45 confondu) d'un point supérieur pour les déplacements en lien avec le travail, comparativement aux autres motifs.



NOTICE MÉTHODOLOGIQUE

Source : Microrecensement mobilité et transports (OFS, ARE, 2023).

Nombre d'observations : 2'391 (vélo conventionnel = 1'967 / VAE = 424) hormis pour l'équipement en vélos dans les ménages (11'231).

Pondération : Ces résultats incluent les pondérations du MRMT pour qu'ils soient plus représentatifs de la population suisse.

POUR ALLER PLUS LOIN...

ARE (2024). Le potentiel du vélo à assistance électrique dans les agglomérations de moins de 100'000 habitants.

ARE (2024). Mesures d'infrastructures en faveur du vélo à assistance électrique dans les agglomérations de moins de 100'000 habitants.